



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 24 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 14 septembre 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
35	31	2	4	0

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
32	0	0	1 (Laurent Paquet)

Membres présents : ANOMAN Mathieu, BAUDEMONT Dominique, BERTRAND Sylvaine, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, GORA Richard, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, LOURADOUR Patricia, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Suppléants avec voix délibérative : CHAMPAUD Marc, TESSIER Marie Claude

Membres ayant donné pouvoir : DUMONT SAINT PRIEST Hubert à BIDAUD Jean-Michel, JIMENEZ Juliana donne pouvoir à LEVET Elise

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : MATHIAS Claude, MENUCELLI Thierry

Secrétaire de séance : BOUR Coline

### FINANCES

#### Délibération n° 79-2020: Rénovation et mise en accessibilité de l'école de musique intercommunale: Modification du plan de financement et avenant n°1 au marché de MOE

Concernant la rénovation et mise en accessibilité de l'école de musique intercommunale, Madame la Présidente rappelle qu'en janvier 2020, le Conseil Communautaire avait adopté, en phase esquisse, un plan de financement à hauteur de 230 000 € avec 70% de subvention.

Par décision du Président (avril 2020), le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au cabinet Déloménie.

De nombreux échanges ayant eu lieu entre le cabinet Déloménie et la Communauté de Communes, le coût prévisionnel des travaux à évoluer pour tenir compte entre autre de l'isolation phonique, de l'accessibilité handicapé des sanitaires, de la possibilité d'accueillir plus de 19 personnes dans la salle du RDC. Parallèlement, il sera possible d'obtenir une aide DSIL plus importante que prévue.

Il convient donc de revoir le plan de financement et le montant des financements publics nécessaires.

L'enveloppe budgétaire modifiée serait la suivante :

RENOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE	
DESIGNATION DES DEPENSES	MONTANT
Travaux + imprévus	268 272 €
MOE	24 840 €
SPS	1 500 €
CT	3 000 €
Diagnostics préalables au chantier	2 000 €
Extincteurs	1 000 €
Frais de publicité	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>302 112€</b>

Montant du financement public nécessaire pour le projet modifié :

RENOVATION ET MISE EN ACCESSIBILITE DE L'ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE		
DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT	TAUX
ETAT – DETR	90 633 €	30 %
ETAT – DSIL	75 528 €	25 %
DEPARTEMENT – CDDI déplafonné	75 528 €	25 %
CCPV - Autofinancement	60 423 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>302 112 €</b>	<b>100,00 %</b>

Même si le montant des travaux à augmenter (+ 60 000€), l'autofinancement apporté par la Communauté de Communes sera inférieur à la prévision (- 9 000 €) grâce à un % de financement du DSIL plus important.

Les travaux débiteront en janvier 2021 et s'achèveront en juillet 2021.

Accusé de réception en préfecture  
087-248719353-20200924-DEL-79-2020-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2020  
Date de réception préfecture : 02/10/2020

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- **VALIDER** le plan de financement modifié détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISER** Madame La Présidente à signer avec le cabinet Délomnie l'avenant n°1 au marché de MOE pour un montant de 24 840 € HT ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à modifier les demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR, DSIL) et du Conseil Départemental pour intégrer le nouveau plan de financement.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 30 septembre 2020

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET

La Présidente,  
**Mélanie PLAZANET**

Communauté de Communes  
des Portes de Massivière  
6, rue de la Liberté  
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :

Publié le : - 2 OCT. 2020 2 OCT. 2020

Accusé de réception en préfecture  
087-248719353-20200924-DEL-79-2020-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2020  
Date de réception préfecture : 02/10/2020